RENCONTRE CDTE 91

CONVERGENCE AIR BRUIT DANS LE CADRE DU PCAET

Mardi 25 septembre 2018



Le projet de territoire 2016-2026

Enjeu:

Accompagner le développement économique et urbain d'un territoire en pleine expansion tout en conservant un cadre de vie privilégié et équilibré.

Actions:

- Préserver les espaces naturels agricoles et lutter contre l'étalement urbain.
- Elaborer le plan de prévention du bruit (PPBE).
- Réduire les nuisances urbaines : pollution de l'air, bruit, en lien avec la politique des déplacements.
- Mesurer la qualité de l'air.
- Engager le territoire dans une démarche de transition énergétique : réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

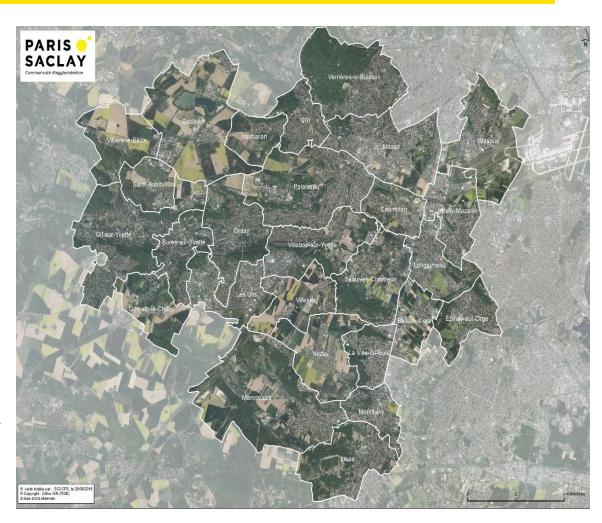
CONTEXTE : un territoire en croissance démographique et en développement économique

27 communes 315 000 habitants 180 000 emplois 60 000 étudiants

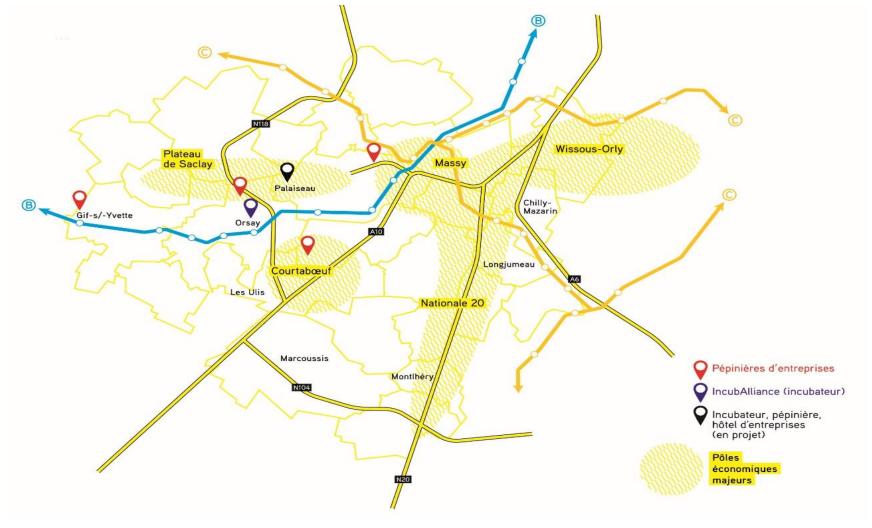
Prospective PLH (en cours):

3 300 logements/an livrés entre 2018 et 2023

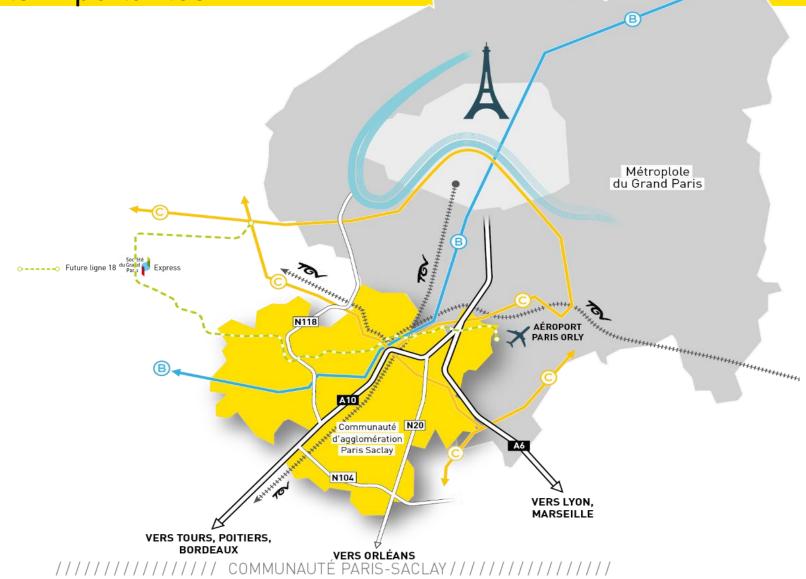
25 000 emplois créés



Les pôles économiques majeurs



Un territoire connecté et traversé par des infrastructures de transports importantes



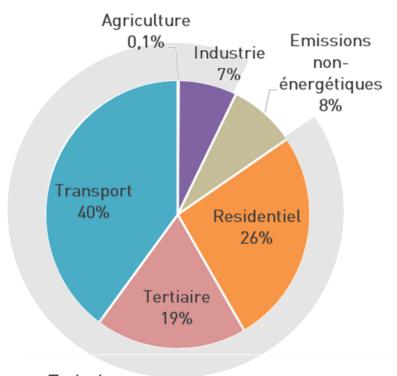
Chiffres-clés sur l'agglomération / GES

1 292 kteq CO₂ émises en 2015

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur

Territoire de la Communauté Paris-Saclay – 2015

Source: Wattstrat

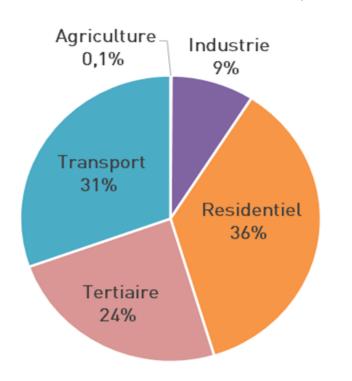


Emissions énergétiques 92%

Chiffres-clés sur l'agglomération / Energie

Répartition de la consommation d'énergie par secteur

Territoire de la Communauté Paris-Saclay – 2015



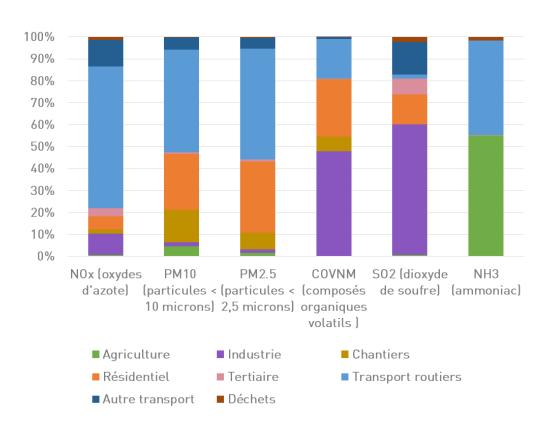
7 039 GWh

23,8 MWh/hab.

(France : 26,9 MWh./hab.)

657 Millions d'Euros

Chiffres-clés sur l'agglomération / Air



2 polluants problématiques sur le territoire

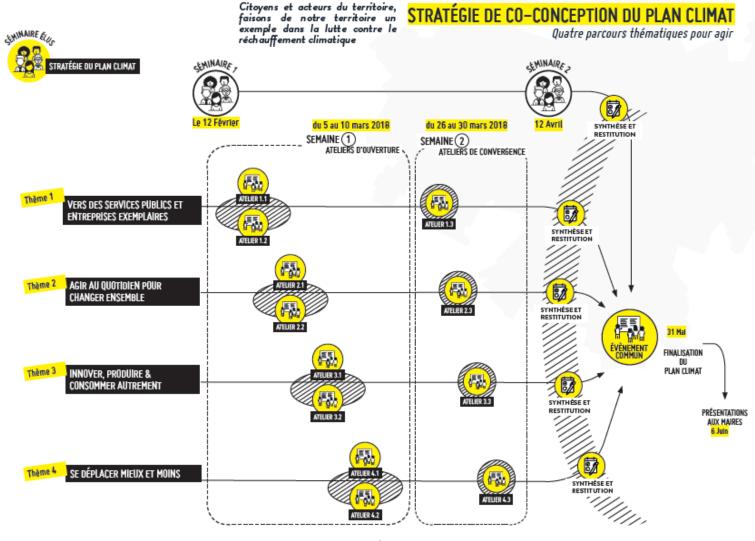
- Particules fines (PM₁₀):
 dépassement de la valeur
 limite à proximité des grands
 axes routiers. Pas de
 population concernée
- Oxyde d'azote (NO₂):
 dépassement à proximité
 des axes routiers. 1% de la population concernée

Répartition des émissions des principaux polluants atmosphériques par secteur

Territoire de la Communauté Paris-Saclay – 2012

Source : Airparif

Stratégie de co-conception du Plan Climat



La stratégie territoriale du P.C.A.E.T.

- Exprime des objectifs chiffrés à compter de 2015 jusqu'à l'horizon 2030 et
 2050 de la consommation d'énergie, de GES et de polluants atmosphériques
 ;
- Deux scénarii :
 - <u>Scénario tendanciel</u>: situation au fil de l'eau ou aucun changement notable n'est entrepris ;
 - Scénario objectif: tient compte du plan d'actions CPS et autres acteurs + des objectifs du SRCAE, scénarii prospectifs Etat (2035), ADEME (2030-2050), Negawatt (2011-2050).
- Simulations énergétiques du territoire réalisées à travers une modélisation des données, d'hypothèses de consommations et de production d'énergie (WATTSTRAT).

Synthèse des scénarii Energie et GES du PCAET

Maîtrise de la consommation d'énergie

	2015/2030		2015/2050		Commentaires
Secteur	Tendanciel 2030	Objectif 2030	Tendanciel 2050	Objectif 2050	
Agriculture	-2 %	-14%	-6 %	-21 %	
Industrie	0 %	-23%	0 %	-54 %	
Résidentiel	2 %	-15%	5 %	-41 %	
Tertiaire	7 %	-15%	6 %	-23 %	
Transports	-9 %	-39%	-31 %	-28 %	
TOTAL TOUS SECTEURS	-0,4 %	- 23 %	- 6%	- 34%	Cause croissance économique et
Objectifs SRCAE/ NAT/Autres				- 50 %	démographique du territoire

Nota : les objectifs chiffrés de la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration sont en cours de construction

Synthèse des scénarii Energie et GES du PCAET

Les réductions des Gaz à effet de serre

	2015/2030		2015/2050		Commentaires
Secteur	Tendanciel 2030	Objectif 2030	Tendanciel 2050	Objectif 2050	
Agriculture	-3 %	-17 %	-8 %	-27 %	
Industrie	0 %	-29 %	0 %	-64 %	
Résidentiel	5 %	-25 %	3 %	-64 %	
Tertiaire	2 %	-21 %	-2 %	-39 %	
Transports	-11 %	-51 %	-33 %	-59 %	
TOTAL	- 3%	- 36 %	- 14 %	- 57 %	Cause croissance
Objectifs SRCAE/ NAT/Autres		- 40 % (NAT)		- 75 % (NAT + SRCAE)	économique et démographique du territoire

Nota : les objectifs chiffrés de la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration sont en cours de construction.

Le programme d'actions : synthèse

8 axes stratégiques + 1 axe transversal : 123 actions

A. RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES LOGEMENTS ET LOCAUX D'ACTIVITÉS (19 ACTIONS) :

- Améliorer la qualité environnementale des bâtiments et des locaux d'activité
- Réduire la consommation d'énergie grise
- Sensibiliser et informer sur les économies d'énergie dans les logements
- Encourager la rénovation des logements
- Mobiliser les professionnels de l'immobilier et du bâtiment

Le programme d'actions : synthèse (suite)

B - SE DÉPLACER MIEUX ET MOINS (27 ACTIONS)

- Sensibiliser et mobiliser les habitants et actifs du territoire
- Déployer des véhicules moins polluants et agir sur la circulation pour réduire la pollution
- Développer le co-voiturage et les mobilités partagées
- Favoriser les modes doux
- Développer l'offre de transports collectifs tout en favorisant l'intermodalité
- Limiter le besoin de déplacement

C – <u>DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE</u> (26 ACTIONS)

- Mobiliser le territoire pour accélérer la transition vers une économie circulaire
- Déployer l'économie circulaire dans le secteur de l'aménagement et du BTP
- Organiser une boucle organique sur le territoire

Le programme d'actions : synthèse (suite)

D – AGIR AU QUOTIDIEN POUR CHANGER ENSEMBLE (12 ACTIONS)

- Inciter à une consommation responsable
- Encourager la participation et les projets collectifs citoyens
- Mobiliser les jeunes

E - PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES ET FAVORISER **UNE AGRICULTURE LOCALE DURABLE (10 ACTIONS)**

- Développer les activités et l'offre locales alimentaires en tenant compte des problématiques climat-air-énergie
- Préserver les milieux naturels et améliorer l'impact environnemental des activités agricoles

F - PRODUIRE ET DISTRIBUER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET **CITOYENNES (8 ACTIONS)**

- Impliquer les habitants et les partenaires dans l'évolution du système énergétique local
- Développer les énergies renouvelables et de récupération

Le programme d'actions : synthèse (suite)

G -AMÉNAGER ET URBANISER AUTREMENT POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE (8 ACTIONS)

- Planifier un aménagement durable du territoire
- Intégrer systématiquement les objectifs air-énergie-climat dans les opérations d'aménagement et de construction
- Limiter l'impact du changement climatique

H - VERS DES SERVICES PUBLICS EXEMPLAIRES (7 ACTIONS)

- Intégrer la dimension climat-air-énergie dans le fonctionnement et les compétences de l'agglomération et des communes
- Informer les habitants et valoriser les actions menées
- Sensibiliser et mobiliser les agents